

Patrimonialisation et fabrication urbaine dans le Yémen contemporain

Le cas de Sanaa

Roman STADNICKI
CITERES-EMAM / Université de Valenciennes

Dans la péninsule arabique, le Yémen est à la fois le pays qui compte le plus grand nombre de sites historiques conservés et celui où l'urbanisation y est la moins maîtrisée. En outre, si l'intérêt pour la sauvegarde du patrimoine est de plus en plus prononcé, l'absence de réaction face aux dynamiques urbaines actuelles prime chez les acteurs institutionnels. C'est ce « décalage » entre les manières de considérer « l'ancien » et les réalités de la fabrication urbaine contemporaine que nous voulons mettre en lumière à partir d'enquêtes réalisées à Sanaa, la capitale, qui constitue l'un des trois biens yéménites, avec Shibâm et Zabîd, inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité.

Les modalités de réalisation des opérations locales de sauvegarde du patrimoine sont alors critiquables à plus d'un titre. Ces dernières s'avèrent, d'une part, chargées d'incohérences provenant de l'incapacité des acteurs institutionnels à s'accorder sur un projet pourtant unificateur *a priori* ; d'autre part, elles ne semblent pas prendre corps dans un cadre politique global et demeurent trop peu articulées au développement actuel de l'espace urbain de la capitale yéménite. La question de l'intégration de la politique patrimoniale à celle du développement urbain mérite donc d'être posée, à Sanaa comme dans la plupart des pays du Sud (Noweir, 2005).

La patrimonialisation à Sanaa : principes, opérations et problèmes

L'UNESCO décide d'établir en 1980 un Plan d'action pour la préservation et la restauration de la vieille ville de Sanaa, abritant alors 50 000 habitants répartis dans 6 500 maisons, qui aboutit à son inscription sur la liste du Patrimoine mondial en 1986. Le Comité du Patrimoine mondial met essentiellement en avant l'organisation de l'espace intra-muros, caractéristique, dit-on, des premiers siècles de l'Islam, l'ensemble architectural homogène contenu à l'intérieur de l'enceinte partiellement conservée, et les « maisons-tours », comme signes d'un habitat original. Quelques édifices attirent par ailleurs tout particulièrement l'œil des experts : la Grande Mosquée, construite du vivant du prophète, la trentaine de caravansérails que compte la ville, les hammams, etc.

Mais ce sont surtout certaines transformations récentes, imputées à la modernité, qui alertent l'UNESCO (Lewcock, 1986). Premièrement, de nombreuses maisons de la vieille ville sont abandonnées par leurs propriétaires, qui optent pour une habitation moderne dans les nouveaux quartiers, invoquant l'insalubrité, l'inconfort, l'enclavement et le manque de services qui caractérisent la vieille ville. Deuxièmement, de nouveaux matériaux de construction pénètrent l'architecture traditionnelle (rehaussement des maisons-tours d'un ou deux étages construits en briques rouges). Troisièmement, la question de l'eau (absence de réseaux d'adduction et d'évacuation) s'avère vite préoccupante.

En vingt ans, les réalisations physiques se sont multipliées, notamment grâce à l'aide de donateurs étrangers. La reconstruction de la muraille est aujourd'hui pratiquement achevée. Un réseau d'égouts et un service de collecte des ordures ménagères ont été installés dans les années 1990. Enfin, la quasi totalité des artères de la vieille ville a été pavée, les dernières opérations datant de 2004, année où Sanaa fut nommée capitale culturelle du Monde arabe. Ces actions influent sur la fréquentation touristique portée par l'image d'un « modèle d'urbanisme » original et d'une architecture millénaire. Les répercussions du tourisme sur l'économie locale (transformation de certaines maisons en hôtels, relance de l'artisanat, etc.)

parviennent même à confirmer certains habitants dans leur attachement à leur cadre de vie et donc à freiner relativement le mouvement d'exurbanisation amorcé quelques années plus tôt.

Cependant, ces actions, privées, comme on le verra, d'une dimension urbanistique globale et n'étant pas ordonnées à une vision systémique des problèmes, demeurent trop ponctuelles et sectorielles. Comme le rappelle en outre J. Feiner (1997), « Si le principe de sauvegarde a été proclamé, il n'en reste pas moins que, faute d'un concept dépassant celui de la sauvegarde des monuments, les moyens de sa mise en œuvre n'ont guère suivi ». Le cas sanaani reflète ainsi les balbutiements de « l'invention du patrimoine urbain » (Sinou, 1996) dans les pays du Sud. Les campagnes menées par le GOPHCY (*General Organization for the Preservation of Historic Cities in Yemen*) ne permettent donc pas de répondre à des problèmes majeurs tels le grignotage du tissu résidentiel par les activités soukrières et les nuisances causées par la motorisation ; un trait également soulevé par P. Bonnenfant (2003) à Zabîd. Outre ces problèmes, une part importante des programmes de restauration n'a jamais pu voir le jour : seules quelques dizaines de maisons ont été restaurées entièrement, 500 seraient toujours à l'état de ruines. Là, l'explication réside vraisemblablement dans le défaut de concertation qui règne entre les autorités compétentes pour la mise en œuvre de ces programmes.

De la frénésie à « l'obsession » patrimoniale : effets indésirables sur l'intra et l'extra-muros

L'engouement pour le patrimoine de Sanaa s'observe par la quantité d'acteurs qu'il fédère. Outre l'UNESCO, de plus en plus de bailleurs de fonds sont engagés dans sa promotion, qu'il s'agisse d'autres institutions multilatérales (ICOMOS, PNUD, etc.), d'institutions bilatérales (coopérations allemande – GTZ, DED –, française, hollandaise, italienne, norvégienne, américaine, japonaise, etc.), ou de bailleurs privés (Fondation Aga Khan, compagnies pétrolières, etc.). On relève également à Sanaa la présence de quelques ONG, dont les actions visent directement la sauvegarde du tissu urbain ancien ou encore l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie dans les quartiers. Enfin, les institutions publiques ne sont pas en reste. Le gouvernement central, au travers des ministères du Plan, de la Culture et des Affaires municipales et de l'habitat, finance divers projets d'infrastructures. À l'échelon municipal, le Secrétariat de la capitale (*Amânat al-'âsima*) est censé assurer la gestion du patrimoine de la vieille ville tout en définissant la politique générale de développement de la capitale. Le GOPHCY, à la fois partenaire direct des bailleurs de fonds et institution relais des autorités municipales depuis sa création en 1990, est désigné par le gouvernement comme l'expert des questions relatives à la conservation de la vieille ville. Enfin, les projets de valorisation des richesses patrimoniales locales remportent également l'adhésion des chefs de quartier (*'âqil*), définis par le droit coutumier comme les autorités organiques d'un quartier.

De cette forte concentration d'acteurs autour du « projet patrimonial » sanaani ressort, dans un premier temps, l'impression d'un imbroglio institutionnel, impression renforcée sur le terrain par l'absence d'une stratégie commune de valorisation ou encore par les contradictions qui émergent faute de concertation.

Dans le cadre de ses attributions, le GOPHCY a par exemple autorité pour délivrer des permis de construire dans le périmètre de la vieille ville. Mais le Secrétariat de la capitale s'est également octroyé cette compétence, de peur de voir le centre historique de Sanaa tomber sous la coupe d'un organisme concurrent (Mermier, 1995), symbolisant de surcroît l'ingérence de l'État dans les affaires municipales. Ainsi, en cas de rejet de leurs demandes par le GOPHCY, les habitants se tournent instantanément vers le Secrétariat de la capitale. La

poursuite des travaux de rehaussement des maisons anciennes est par exemple le résultat de cette faille au niveau de la répartition des attributions entre les deux institutions.

Les discordes observées ces dernières années entre les chefs de quartier et le Secrétariat de la capitale révèlent, elles aussi, le caractère conflictuel des rapports entre les acteurs. Depuis « la reprise en main de l'organisation édilitaire traditionnelle » (Mermier, 1994) par le Secrétariat de la capitale à sa création en 1983, le champ de compétences des chefs de quartier se resserre. En 1989, un redécoupage administratif fait passer le nombre de quartiers de la vieille ville (et par là-même celui des *'âqil*) de 187 à 24. L'*'âqil* est aujourd'hui cantonné au rôle de simple auxiliaire de sécurité, chargé d'informer l'État des mouvements de locataires, des réfractaires au service militaire, etc. Toutefois, les chefs de quartier ne se contentent pas tous de ces quelques responsabilités subalternes, comme en témoigne la résurgence des réunions de quartier organisées dans les salons de leurs propres maisons, visant à sensibiliser les populations à la valeur du patrimoine et à faire remonter la parole citadine. Mais ces réunions, largement déconsidérées par le Secrétariat de la capitale, n'ont qu'un impact limité sur les processus de décision. Elles constituent néanmoins de véritables instances délibératives, palliant les difficultés rencontrées par les institutions gouvernementales pour appliquer les procédures participatives préconisées par les organisations internationales pour la gestion du patrimoine (Stadnicki, 2008).

Dans un second temps, la focalisation des acteurs institutionnels sur les préoccupations patrimoniales n'a-t-elle pas pour corollaire, outre les problèmes de concertation et les conflits qui apparaissent dans l'enceinte de la vieille ville, le déficit institutionnel qui caractérise manifestement l'extra-muros sanaani ? Les acteurs susmentionnés – théoriquement responsables, GOPHCY exclu, de la gestion de toute l'aire urbaine de Sanaa –, alors hyper-focalisés sur le centre historique, semblent avoir été écartés de la dynamique d'urbanisation des nouveaux quartiers. Est-ce la victoire de l'ancienne cité, surlignée par la convergence des forces institutionnelles, sur la ville neuve, laissée aux mains de « forces économiques et sociales spontanées » (Wirth, 1982) ? N'est-ce pas plus simplement la preuve d'une conception lacunaire de la politique patrimoniale qui évacue les réflexions à mener sur la demande sociale et les pratiques locales ? Les questions de préservation ou de sauvegarde, comme le rappelle N. Boumaza (1990), ne peuvent pas se poser en objets propres, mais comme éléments d'une politique globale de maîtrise des espaces urbains.

Ainsi, l'administration semble accorder une moindre importance à la gestion des quartiers extra-muros qu'à ceux de la vieille ville, comme en atteste la subdivision du Secrétariat de la capitale en dix districts. Tandis que la vieille ville constitue un district à part entière, lui-même divisé en quartiers comportant tous des repères physiques et sociaux forts (mosquée, hammam, etc.), le découpage des districts et des quartiers extra-muros est quant à lui calqué sur les grandes artères et les établissements commerciaux et moins sur les lieux de la pratique sociale ; ces districts englobent en outre de 2 à 100 fois la superficie de celui de la vieille ville et jusqu'à 6 fois sa population.

La faible représentation de l'autorité coutumière dans les nouveaux quartiers est tout aussi évocatrice. Si la vieille ville conserve malgré tout un traitement singulier (présence d'un cheikh « suprême » chargé de l'application du règlement du marché, de cheikhs « de la nuit » pour la surveillance des souks, etc.), la gestion des autres districts a été lissée. Seuls quelques chefs de quartier y sont encore présents, bien que mués en fonctionnaires chargés des tâches administratives et souvent inconnus des habitants.

L'écart entre la pléthore d'acteurs dans la vieille ville et le déficit institutionnel dans le nouveau Sanaa s'observe enfin aux documents de planification. Conséquemment aux conditions émises par l'UNESCO, plusieurs Schémas directeurs ont été élaborés pour la vieille ville. Le dernier d'entre eux, conjointement financé par le gouvernement yéménite et la coopération hollandaise date de 2001. La coopération allemande travaille quant à elle en étroite

partenariat avec le GOPHCY à la préparation d'un nouveau Plan qui devrait entrer en application à la fin des années 2000. Le nouveau Sanaa, en revanche, n'a pas fait l'objet d'une démarche de planification depuis 1978. À cette date, la ville se dote d'un *Master Plan*. Il traverse les années de guerre civile pour rester le document de référence des agents de l'État. Ce document, malgré sa réactualisation en 1996, développe des scénarios très peu conformes avec la réalité économique et sociale.

La vieille ville « patrimonialisée » dans le grand Sanaa aujourd'hui

À bien des égards, il semblerait que les autorités yéménites aient été détournées, du fait de la hiérarchisation effective des priorités politiques, des grands enjeux de l'urbanisation de Sanaa. Il est entendu que la brutalité de l'explosion urbaine depuis les années 1970 n'a pas aidé à la mise en place d'une politique urbaine cohérente. Cette croissance urbaine fulgurante trouve son origine dans le dynamisme du secteur du bâtiment et des principales branches de l'économie urbaine dû à l'apport de capitaux par les Yéménites qui ont émigré dans le Golfe après l'instauration de la République en 1962 (Meyer, 1985). Attirés par cette apparente prospérité économique, des migrants affluent de tout le pays et contribuent à l'étalement de la ville : Sanaa occupe en 1980 plus de dix fois la surface totale de la vieille ville et compte alors 300 000 habitants. La pression démographique s'accroît dans les années 1990, après la réunification des deux Yémen et l'expulsion d'un million de Yéménites du sol saoudien pendant la guerre du Golfe. Le marché de l'emploi sanaani entre en saturation et l'intégration des nouveaux arrivants est de plus en plus difficile. La pratique de l'auto-construction se généralise en périphérie, toujours sans l'intervention des pouvoirs publics. En 1991, la cité historique ne représente déjà plus que 3 % de la superficie urbanisée et 5 % de la population urbaine (Eckert, 1991).

Il est également entendu que les nouvelles orientations économiques qui président aux politiques de sauvegarde encouragent les acteurs publics à poursuivre la mise en patrimoine de la vieille ville. Les retombées lucratives que celle-ci engendre, notamment sur les secteurs du tourisme et de l'artisanat, permettent à l'État d'assurer un apport régulier de devises à la société urbaine et ainsi de renforcer sa propre légitimité.

Mais après quatre décennies de croissance urbaine et malgré l'emprise actuelle sur la vieille ville des nouvelles extensions urbaines, qui comptent aujourd'hui plus de 2 millions d'habitants, les acteurs publics éprouvent toujours autant de difficultés à appréhender les réalités socio-spatiales contemporaines. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter l'ancien directeur du Secrétariat de la capitale s'exprimer sur le bilan qu'il dresse de son mandat (1999-2005) : « *Sanaa est une ville importante car très ancienne. La ville a besoin de règles pour être conservée [...] Nous avons lutté contre les nouvelles constructions, sensibilisé les habitants contre l'ouverture de magasins dans les vieilles maisons et empêché que les voitures ne pénètrent trop dans la vieille ville* ». Les références à la vieille ville sont récurrentes dans le discours du haut fonctionnaire ; Sanaa y est essentiellement réduite à son périmètre de sauvegarde. Sur le développement extra-muros, l'ex-directeur se montre plus réservé et plus défaitiste aussi : « *Nous avons mené notre politique sans schéma directeur [...] Sanaa se développe dans tous les domaines sans choix stratégique [...] Il faut vraiment que la ville trouve sa fonction, son identité* ».

L'inertie des acteurs institutionnels n'est pas représentative, loin s'en faut, de l'intensité des changements qui affectent la société sanaanie dans son ensemble. Il se forme en effet dans les nouveaux quartiers de la ville une société urbaine dans toute son hétérogénéité, aux références multiples, dont les pratiques et les représentations accordent une place mineure à la vieille ville et à son patrimoine architectural. L'éclatement des fonctions centrales, qui contribue à l'émergence de pôles de développement économique en périphérie de la ville

(Fig. 1), dessine le contour de nouveaux territoires quotidiens de moins en moins connectés à la vieille ville (Stadnicki, Touber, 2008). Par ailleurs, d'autres lieux cristallisent aujourd'hui les sociabilités, qu'ils adhèrent au ciment identitaire traditionnel, comme les souks, les marchés au qat et les mosquées, ou qu'ils soient d'inspiration étrangère, comme les centres commerciaux modernes, les parcs d'attraction, etc.

Ainsi, l'on mesure chez les habitants du nouveau Sanaa une forme de détachement par rapport à la vieille ville. Celle-ci se manifeste, auprès de certaines classes sociales aisées issues de l'ouverture économique, par une attitude parfois dédaigneuse face la citadinité traditionnelle, pourtant largement instrumentalisée dans les discours officiels sur la protection du patrimoine. Quant aux classes populaires, néo-citadines, elles semblent contester, comme en témoignent par exemple les tactiques déployées par les habitants pour accéder aux services urbains (*op. cit.*), l'attentisme dont font preuve les autorités dans la plupart des quartiers de la périphérie et le « régime de faveur » dont bénéficie la vieille ville. Le patrimoine a-t-il encore un sens lorsque le processus d'identification de la société à l'objet « patrimonialisé » n'est plus général (Gravari-Barbas, 1996) ?

Conclusion

Le cas sanaani pose la question de la place du patrimoine dans une ville en développement, ou, plus justement, celle de l'intérêt de mener une politique patrimoniale fédératrice en l'absence d'une réelle politique urbaine globale. À Sanaa, la vieille ville fait le « trop plein » d'acteurs, tandis que les nouveaux quartiers présentent un déficit institutionnel notoire, ce qui laisse en outre à l'initiative privée et aux solidarités familiales et de groupe un vaste champ de gestion, dont il reste cependant à connaître la nature. On comprend aisément que pour les pouvoirs en place, qui appartiennent à un système politique à la conquête de crédibilité, l'enjeu de « vitrine » que représente la sauvegarde de la vieille ville l'emporte sur celui de la régulation sociale et politique des quartiers extra-muros, impliquant seulement quelques acteurs de l'administration territoriale.

Notre propos n'est donc pas ici de remettre en cause l'utilité de la préservation du patrimoine, mais de pointer les incohérences en termes de hiérarchisation des priorités politiques qui peuvent en résulter. Ces incohérences détournent les autorités yéménites des enjeux actuels de l'urbanisation de Sanaa et tendent à figer la vieille ville dans son intra-muros « patrimonialisé ».

Peut-on pour autant envisager à présent une conciliation de la conservation du patrimoine sanaani et des autres opérations d'aménagement de la capitale yéménite ? Il y a notamment beaucoup à attendre du projet d'extension du périmètre de sauvegarde à sept autres sites qui font aujourd'hui partie du grand Sanaa. Outre le quartier ottoman de Bîr al-'Azab, six anciens petits bourgs périphériques ont été inventoriés par le *Conservation and Development Plan for Greater Sana'a* actuellement élaboré par le GOPHCY et la coopération allemande. Ce nouveau plan parviendra-t-il à considérer la protection des sites historiques comme un outil pour penser le développement urbain durable et global de la ville ou s'inscrira-t-il dans la continuité de ce qui a jusqu'à présent été fait à Sanaa, c'est-à-dire une succession d'actions ponctuelles qui, certes, ont contribué à un certain rayonnement culturel et touristique de la ville, mais qui ont sensiblement manqué de stratégie tout en faisant fi des enjeux actuels de développement de la ville ?

BONNENFANT P., 2003, « Zabîd, ville yéménite classée au Patrimoine mondial : sociologie d'un échec », in Gravari-Barbas M., Guichard-Anguis S. (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 743-772.

BOUMAZA N., 1990, « Le patrimoine bâti du Maghreb, ressource pour une alternative », in Mechta K. (dir.), *Maghreb architecture, urbanisme : patrimoine, tradition, modernité*, Paris, Publisud, p. 207-217.

ECKERT H., 1991, *Sanaa, les principales fonctions urbaines du Vieux-Sanaâ dans l'agglomération sanaâni d'aujourd'hui : constats, problèmes, potentialités. Approche de socio-économie urbaine*, Paris, UNESCO, 36 p.

FEINER J., 1997, *La vieille ville de Sana'a*, Thèse de Doctorat, Lausanne, École polytechnique fédérale, 461 p.

GRAVARI-BARBAS M., 1996, « Le 'sang' et le 'sol' : le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », *Géographie et Cultures*, n° 20, p. 55-67.

LEWCOCK R., 1986, *The old walled city of Sana'a*, Paris, UNESCO, 1986, 124 p.

MERMIER F., 1994, « Le 'aqîl de quartier à Sanaa », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n° 143, p. 17-18.

MERMIER F., 1995, « Sanaa, métaphore de l'État yéménite », in Grandguillaume G., Mermier F., Troin J.-F. (dir.), *Sanaa hors les murs*, Sanaa/Tours, URBAMA/CFEY, p. 37-70.

MEYER G., 1985, Labour Emigration and International Migration in The Yemen Arab Republic - The Urban Building Sector, in Pridham B.-R. (dir.), *Economy, Society and Culture in Contemporary Yemen*, London, Croom Helm, p. 147-164.

NOWEIR S., 2005, « Devenir patrimonial contre développement urbain : l'exemple de Port-Saïd », *Autrepart*, n° 33, p. 109-126.

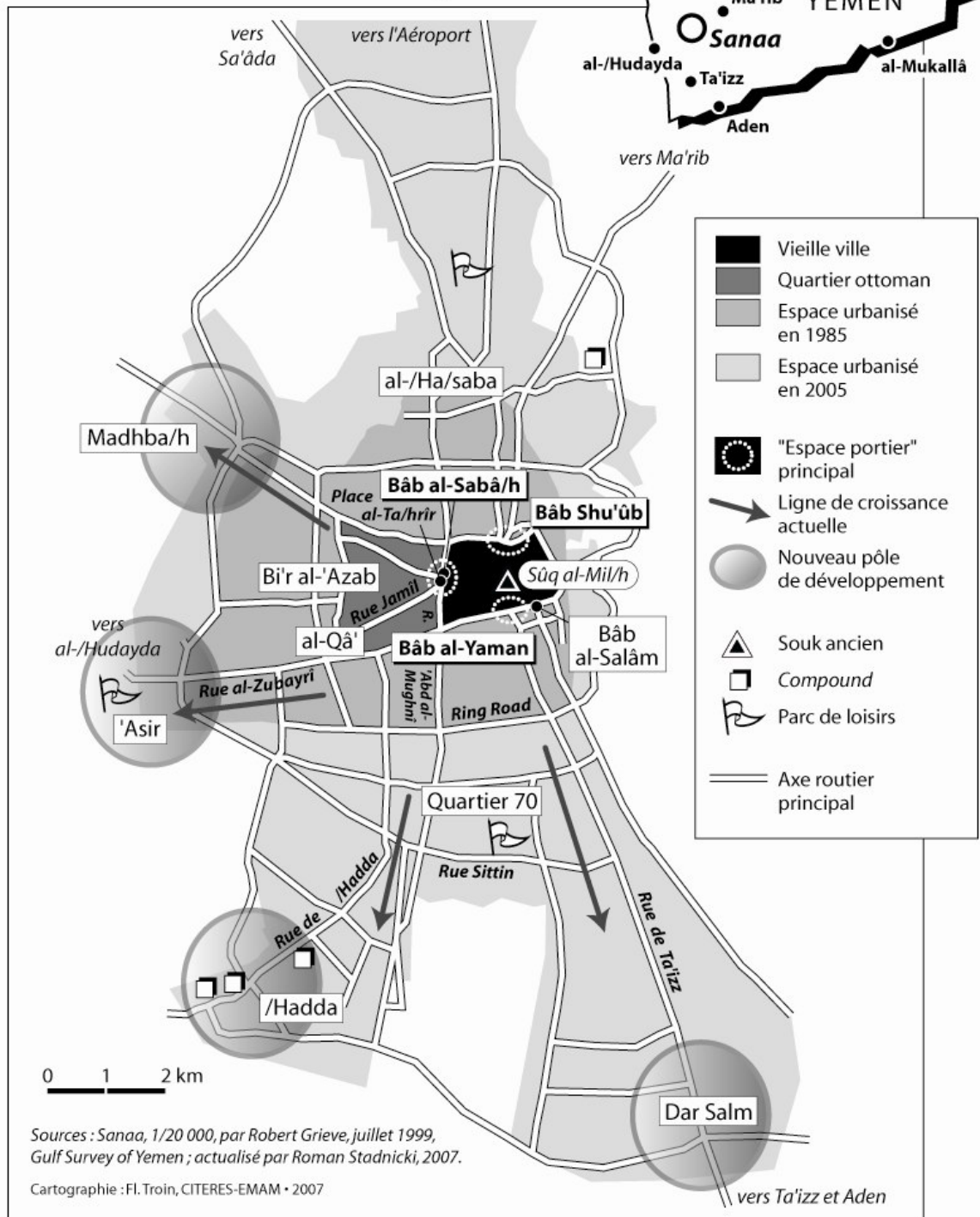
SINOÛ A., 1996, « L'exportation des valeurs patrimoniales en Afrique Noire », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 72, p. 52-59.

STADNICKI R., 2008, « Vers un aménagement participatif à Sanaa ? L'implication des citoyens dans les projets de sauvegarde et de réaménagement de la vieille ville », in Legros O. (dir.), *Participations citoyennes et action publique*, Paris, Yves Michel/ADELS, p. 49-68.

STADNICKI R., TOUBER J., 2008, « Le grand Sanaa : multipolarité et nouvelles formes d'urbanité dans la capitale du Yémen », *Annales de géographie*, n° 659, p. 32-53.

WIRTH E., 1982, « Les forces économiques et sociales de l'aménagement de Sana'a », in Métral J., Mutin G. (dir.), *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, Lyon, Maison de l'Orient, p. 451-460.

Fig. 1.
Sanaa : Vieille ville et nouvel espace urbain



halshs-00351855, version 1 - 12 Jan 2009

Fig. 2. Vieille ville de Sanaa (a)



Fig. 3. Vieille ville de Sanaa (b)

